

Le 22 mars 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 30 mars 2023 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

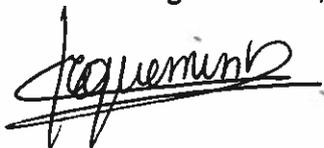
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 15/02/2023 ;
02. Marché public - Démolition de l'ancienne poste - Approbation des conditions et du mode de passation ;
03. Marché public – Réfection du sentier de la Promenade du Geer - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Marché public – Construction d'un nouveau complexe sportif à Geer - Lot 3 (électricité) - Approbation avenant 5 - Déplacements équipements cuisine – Ratification ;
05. Marché public – Etude et coordination projet voirie rue de Waremme – Approbation adaptation honoraires – Ratification ;
06. Acquisition d'un bien immobilier – Maison « Dombret » à Hollogne-sur-Geer – Approbation ;
07. Ecopasseur – rapport d'activités 2022 – Approbation ;
08. IGRETEC – Convention – Approbation ;
09. Stérilisation des chats errants – Convention – Approbation ;
10. Je cours pour ma forme – Convention – Approbation ;
11. Agence de développement local – Désignation de nouveaux représentants ;
12. Agence de développement local – Convention – Approbation ;
13. Convention de Partenariat Cadre dans la plateforme pour le service citoyen et une Commune – Approbation ;
14. Intercommunales - Assemblée Générale – Approbation de l'ordre du jour :
IMIO ;
15. Budget communal 2023 – Réformation – Prise d'acte ;
16. Vérification encaisse du Receveur – Prise d'acte.

Séance à huis clos

01. Concession – Abandon – Prise d'acte ;
02. Personnel communal – mise en disponibilité ;
03. Personnel enseignant – ratification de désignations ;
04. Personnel enseignant – mise en disponibilité.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,



Le Bourgmestre,

